# Les grands procès : erreurs judiciaires ? procès d'après-guerre, crimes contre l' humanité et procès lyonnais du XXème siècle – Réf : H02

## Présentation

Le lundi de 16h à 18h, hors vacances scolaires
À partir du : 05/01/2025

Dates de séances prévisionnelles (sous réserve de modification):
05/01, 12/01, 19/01, 26/01, 02/02, 09/02, 23/02, 02/03, 09/03, 16/03, 23/03 /2026
Lieu : Campus des quais

### Objectifs

Ce cycle culturel s'adresse à toute personne désireuse de développer ses connaissances, élargir sa culture et approfondir sa réflexion.

## Admission

### Candidature

**Conditions d'admission / Modalités de sélection**

Accessibles à tout public, sans condition d'âge, ni de diplôme

## Durée de la formation

22 h

## Lieu(x) de la formation

- Lyon

## Modalités

- Présentiel

## Contacts

Jean-René ARNAUD
Avocat au barreau de Lyon

Contacts formation continue

FC3 - Service commun de la formation continue et de la professionnalisation
04 78 78 70 48 - universiteculturelle@univ-lyon3.fr

## Programme

Ce programme abordera le procès probablement le plus emblématique de toute l'histoire judiciaire française, à savoir, l' affaire Dreyfus, et la poursuite d'Emile Zola suite à la rédaction de son fameux texte « J'Accuse ».
Il sera également question des procès de l'écrivain Robert Brasillach, de Pierre Laval, du Maréchal Pétain, et du procès de Nuremberg, ou comment juger dans un prétoire les pires catastrophes de l'histoire et crimes contre l'humanité commis au cours du deuxième conflit mondial.

Les grands procès rejoignent, aussi, certains grands mystères de l'histoire : Seznec a-t-il été victime d'une erreur judiciaire ?
Ce programme revisitera également les plus grands procès lyonnais, qu'il s'agisse du procès de Casério, assassin du Président Carnot, du procès de Klaus Barbie le « boucher de Lyon », de l'arrestation de Jean Moulin, ou, plus récemment, des braquages du gang des Lyonnais et de l'assassinat du Juge François Renaud, « le shérif ».

Je suis avocat au Barreau de Lyon, et exerce depuis une quinzaine d'année en droit pénal.
J'assiste au quotidien, hommes et femmes accusés ou victimes, malheureusement, du pire.
Parallèlement, j'interviens à l'Institut d'Etudes Judiciaires, à l'Ecole des Avocats, dans le cadre de la formation professionnelle continue de mes confrères, ou bien encore à l'Ecole Nationale Supérieure de Police.

Cette proposition est née, il y a plusieurs années, du constat qu'il existe une soif pour la découverte ou l' approfondissement des grandes affaires criminelles de notre histoire judiciaire, ancienne ou récente.

Lors de chaque intervention, sera présenté le « grand procès » du jour :
• contexte historique,
• personnalité de l'accusé,
• enquête,
• extraits des plaidoiries,
• présentation de pièces originales relatives à certaines affaires,

Des notions de droit seront décortiquées :
• l'organisation des tribunaux (qu'est-ce que la Cour de cassation, la Cour d'Assises…),
• l'organisation de la magistrature (qu'est-ce qu'un juge d'instruction, un procureur, un avocat général…),
• les notions pénales fondamentales (présomption d'innocence, garde à vue, mise en examen, détention provisoire, expertise psychiatrique, diffamation, crime contre l'humanité…),
• le fonctionnement de la Cour d'Assises (jury populaire, intime conviction…),
• l'erreur judiciaire,
• l'application de la peine de mort,
• les débats autour du rôle de la prison,
• le rôle de l'avocat, la notion de secret professionnel

Nous aborderons ces grands dossiers de façon interactive, pratique, claire, dépoussiérée, et irons au-delà de la vision médiatique qui en est bien souvent donnée.